

Rédacteur : Dominique Cognet

## LA FILIERE TEXTILE/HABILLEMENT EN MIDI-PYRENEES

Traditionnellement présente dans le paysage économique régional, la filière textile/habillement est, depuis une vingtaine d'années, confrontée à la concurrence et à l'affaiblissement de ses structures de production.

### 1. Une industrie structurellement fragile, fortement spécialisée et concentrée géographiquement

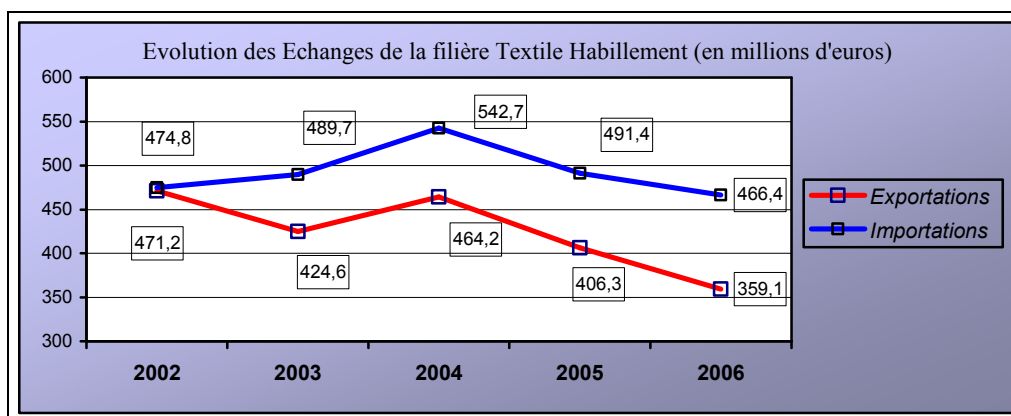
La filière textile/habillement compte aujourd'hui une centaine d'entreprises et 3 973 salariés, contre 6994 il y a dix ans, soit une baisse des effectifs de 43%, la situation s'étant brutalement dégradée à partir de 2000. Les entreprises régionales présentent traditionnellement une forte spécialisation dans le secteur lainier (80%), tout en ayant développé des compétences sur l'intégralité de la filière. Une dizaine d'entre elles relèvent, pour partie de leur activité, des Textiles Techniques, sachant que, sur cette spécialité, la plupart des opérateurs est encore en période de développement. Par sous-secteurs, on compte une trentaine de structures dans le secteur de la maille ainsi que dans celui de la confection chaîne et trame, une dizaine dans l'ennoblissement, vingt-six dans le tissage et sept dans la filature.

Structurellement, à l'exception des groupes Chargeurs, Carreman et Michel Thierry, le tissu d'entreprises est constitué de PME voire de TPE, et concentré sur deux départements, le Tarn et l'Ariège. Selon la FITS, dont les adhérents couvrent plus de 80% des entreprises, le chiffre d'affaire du secteur en 2005 aurait atteint 546 millions d'euros, en baisse de 20% par rapport à 2004, évolution en partie imputable à une chute de la demande au niveau national.

L'un des points faibles de la filière textile/habillement régionale a été longtemps son manque de réactivité et d'anticipation en matière d'évolution des marchés. Ce n'est que récemment qu'elle s'est réellement intéressée à l'innovation et que certaines entreprises ont engagé une diversification de leur activité.

### 2. Des échanges commerciaux en baisse et une activité d'exportation concentrée sur un nombre réduit d'opérateurs

Globalement, les échanges commerciaux de la filière sont en baisse et la balance sectorielle est largement déficitaire, affichant un solde négatif de 107,3 millions d'euros en 2006, contre un excédent de 88,9 millions il y a six ans. Bien que cette situation soit imputable au déficit récurrent du secteur de l'habillement (- 169,7 millions en 2006), on observe une dégradation du solde des échanges du secteur textile dont l'excédent passe de 151,3 millions d'euros en 2001 à 69,4 millions en 2006.



Source : douanes

## A. Exportations

En matière d'export, les tisseurs sont de loin les plus actifs, réalisant en moyenne 70% de leur CA sur les marchés étrangers, suivis des filateurs. Le secteur de la maille, qui n'a pas su accompagner l'évolution de la demande et peine à s'adapter à la nouvelle donne mondiale, ne réaliserait en revanche que 10% de son activité à l'export, essentiellement vers les pays européens. Dans le secteur de l'habillement, les échanges sont fortement marqués par les opérations de délocalisation opérées par les leaders du secteur.

En 2006, le chiffre d'affaires export de la filière textile/habillement régionale s'est établi à 359,1 millions d'euros, en recul de 11,6% par rapport à l'exercice précédent. L'ensemble de la filière est touché, à l'exception des articles d'habillement qui affichent une très légère progression de 0,8%.

Les ventes du secteur sont certes pénalisées par la concurrence des pays asiatiques mais elles sont également tributaires des phénomènes de mode. A l'exception de l'année 2004, cet élément a influencé négativement les exportations de la filière régionale dont l'offre était inadaptée à la demande finale du marché.

Principaux clients de la filière textile/habillement régionale			
Produits textiles	%	Articles d'habillement	%
1. Roumanie	12,4	1. Royaume Uni	19,8
2. Belgique	11,5	2. Andorre	19
3. Allemagne	10,4	3. Belgique	8
4. Espagne	8,9	4. Espagne	6,9
5. Portugal	8,7	5. Maroc	5,9

Dans le **secteur de l'habillement**, le Royaume Uni est le premier client de la Région, suivi de l'Andorre, de la Belgique et de l'Espagne. **70% des exportations d'articles d'habillement reviennent aux leaders du secteur** (Bruno Saint-Hilaire, Créations Nelson et Teddy Smith).

S'agissant du textile, la Roumanie, la Belgique et l'Allemagne se placent en tête des pays clients et, de la même façon, **70% des exportations régionales sont imputables à trois entreprises** : Michel Thierry, Carreman et Chargeurs (Stés. Roudière et Avelana). Nous relèverons également que près de 50% des exportations textiles vers la Roumanie sont imputables aux ventes de la société Carreman à sa filiale roumaine.

## B. Importations

Etroitement liées à l'activité industrielle de la filière, les importations sont en baisse pour la seconde année consécutive, s'établissant à 466,4 millions d'euros en 2006 (- 5%). L'Italie est le premier fournisseur de produits textiles de la région, suivie de l'Espagne et de l'Allemagne. Sans surprise, la Chine occupe la première place parmi les fournisseurs d'articles d'habillement; elle est suivie de la Tunisie et de la Roumanie. Pour ces deux derniers pays, les flux d'importation ne sont que le retour des délocalisations opérées par les principaux fabricants de PAP de la région.

Principaux fournisseurs de la filière textile/habillement régionale			
Produits textiles	%	Articles d'habillement	%
1. Italie	13,5	1. Chine	23
2. Espagne	9,7	2. Tunisie	21,2
3. Allemagne	8,4	3. Roumanie	13
4. Chine	8	4. Maroc	8,4
5. Maroc / Portugal	6,5	5. Bangladesh	5,7

## **3 Une volonté stratégique dorénavant affichée d'adaptation au marché**

Conscients du retard pris par la filière textile/habillement régionale, les pouvoirs publics et les professionnels du secteur se sont investis dans la mise en œuvre de plusieurs plans d'actions visant à appuyer les efforts de diversification des entreprises et leur repositionnement sur un créneau d'activité à plus forte valeur ajoutée :

- **Signature entre l'Etat, le Conseil Régional et la FITS d'une convention cadre 2003 /2006** bâtie autour de 5 axes (mise en place de stratégies alternatives, innovation, export, développement des compétences, valorisation). L'expérience développée dans le cadre du volet innovation a été l'un des points forts de ce programme. Dans le prolongement de cette initiative, une **seconde convention cadre** vient d'être signée portant sur la période **2007/2009**,

dont l'action s'articulera globalement autour des mêmes thèmes : innovation, connaissance des marchés et développement international, préservation et développement des compétences. Le volet export de ce nouvel accord a été étoffé et prend en compte les compétences du réseau et de la DRCE qui sera régulièrement associée aux comités de pilotage et de suivi.

- **Création du SPL Montagne Noire/Pays d'Olmes** : projet porté par la FITS, en collaboration avec la CCI de Castres Mazamet, la CCI de Foix, l'IFTH et les agences de développement locales, dont les actions s'appuient sur la convention cadre.

- **Mise en place du programme TEXADER** dont l'objectif est d'identifier les marchés de niche dans les secteurs aéronautique et spatial et de faire évoluer en conséquence l'offre régionale.

- **Rapprochements avec d'autres régions textiles** à l'initiative d'Ariège Expansion, notamment UPTEX en Nord-Pas-de-Calais, TEXERA en Rhône-Alpes, le pôle fibres dans les Vosges, afin d'identifier des pistes de coopération.

Un nouveau projet est par ailleurs en émergence, portant sur la constitution **d'un cluster « matériaux hybrides »** dont le textile sera partie prenante et dont l'objectif est de répondre à la demande de nouvelles fonctionnalités exprimée par certains secteurs d'activité.

\* \*  
\*

L'innovation visant à encourager le repositionnement de l'offre régionale s'impose donc comme l'axe majeur de développement du secteur. La présence en région des pôles aéronautique et santé constitue à ce niveau un atout supplémentaire offrant des pistes de développement à exploiter en matière d'applications spécifiques.

Autre parent pauvre de la filière, l'export qui n'a jamais fait l'objet d'action concertée, semble aujourd'hui retenir l'attention des acteurs régionaux qui ont pris conscience du potentiel existant en dehors des quelques opérateurs qui bénéficient d'un positionnement international confirmé.